



## HISTOIRE D'EAUX - NOVEMBRE 2011

### La Revue de Presse d'ATTAC Pays d'Arles

LA PROVENCE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

#### Marseille : des remous à la tête du Forum mondial de l'eau

À cinq mois de l'inauguration, le directeur exécutif, Jean-Pierre Nicol, a démissionné.

#### Explications

La grand-messe planétaire des acteurs de l'eau devrait réunir plus de 30 000 participants du 12 au 17 mars prochain à Marseille.

Le comité international du Forum mondial de l'eau vient de changer de patron. Jeudi en fin de matinée, au sommet de l'organigramme disponible sur le site du 6e Forum mondial de l'eau, c'est le nom de Jean-Pierre Nicol qui apparaissait encore dans la case "directeur exécutif". Deux heures plus tard, il avait été remplacé par Jean-Marc Lacave, ancien directeur du port autonome du Havre (Seine-Maritime) et ex-directeur général du groupe CMA CGM.

À moins de 5 mois du coup d'envoi de la grand-messe planétaire des acteurs de l'eau, qui devrait réunir plus de 30 000 participants du 12 au 17 mars prochain à Marseille, pareil changement soulève inévitablement des questions, en l'absence de toute explication officielle. Visiblement gênée, Martine Vassal, adjointe (UMP) au maire de Marseille et membre du bureau de ce comité international, n'a pas souhaité s'étendre sur les raisons de cet étrange mouvement. "Jean-Pierre Nicol a démissionné de ses fonctions il y a environ trois semaines et c'est effectivement Jean-Marc Lacave qui a été nommé par le ministère de l'Écologie au poste de directeur exécutif du comité, après un vote électronique positif des membres du conseil d'administration", explique sobrement l'élue, sans plus de précision.

Selon elle, "ce changement n'a eu aucune influence sur l'avancée de l'énorme travail que constitue l'organisation d'une manifestation comme celle-là". Et Martine Vassal d'assurer qu'en dépit de ce changement précipité de capitaine, "l'objectif reste le même : réussir ce 6e forum pour lequel l'État, la Ville et les collectivités territoriales se sont puissamment engagés." Ancien directeur du Parc national de Port-Cros (Var), un poste qu'il avait quitté pour rejoindre Marseille, Jean-Pierre Nicol devrait intégrer prochainement l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, à un poste qui reste à préciser. Contacté récemment, il confirme qu'il a bien "quitté la direction du comité" chargé d'organiser le Forum mondial de l'eau à Marseille, mais ne "souhaite pas faire de commentaires" sur ce départ inattendu.

Selon une source proche du comité, Jean-Pierre Nicol a bien "démissionné de son poste, mais, précise-t-on, pas de façon réellement volontaire. On lui a gentiment prié de le faire." Pour quelles raisons ? Mystère. Dans le monde de l'eau, la transparence n'est une vertu constante que pour l'eau elle-même.

#### Un enjeu d'image pour la cité phocéenne

Annoncé comme le plus grand événement international organisé à Marseille depuis la Coupe du Monde de football en 1998, le 6e Forum mondial de l'Eau mobilise déjà plusieurs centaines de personnes aux quatre coins du globe. Plus de 150 groupes de travail répartis sur les cinq

continents planchent, en effet, depuis le printemps sur le contenu de cette grand-messe planétaire qui se déroulera du 12 au 17 mars prochain au parc Chanot, mais c'est bien à Marseille que le comité d'organisation travaille à la mise en place de cette manifestation, pour laquelle on attend entre 20 et 25000 participants. À moins de cinq mois du coup d'envoi, "les choses avancent bien", assure Martine Vassal, l'adjointe (UMP) en charge de ce dossier à la Ville de Marseille. Parmi les décisions validées récemment par le comité local d'organisation, la tenue du carnaval le jour de la clôture de la manifestation, le samedi 17 mars.

Forum mondial oblige, "le carnaval aura pour thème l'eau", explique Martine Vassal, précisant que toutes les associations mobilisées pour le défilé ont été invitées à travailler sur ce thème". Côté logistique, on notera que deux navires de la SNCM, le Napoléon-Bonaparte et le Danièle-Casanova, resteront à quai dans le port de Marseille pendant toute la durée de la manifestation, afin de pallier les capacités insuffisantes du parc hôtelier, qui devra accueillir un minimum de 4000 personnes supplémentaires chaque jour. "Dans l'offre hôtelière marseillaise, nous avons inclus l'aéroport de Marignane et Aix-en-Provence", détaille l'élue, ajoutant que les hôtels des villes situées à moins d'une heure de Marseille (La Ciotat, Aubagne, Salon, Toulon, Avignon...) pourraient, si besoin, assurer le complément". Quant aux bénévoles, ils seraient déjà une centaine à avoir répondu à l'appel lancé par le comité d'organisation à l'occasion de la foire internationale de Marseille. Pour accueillir les participants du Forum dans de bonnes conditions, il en faudra 400 de plus d'ici le mois de mars. La réussite sera à ce prix.

LE TÉLÉGRAMME DE BREST MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011

TÉLEGRAMME

le 16.11.11

Quimper. Actualités 17

## Démocratie locale. Les associations quittent la salle

La réunion n'a duré que trente minutes. Les associations membres de la Commission consultative des services publics locaux ont de nouveau quitté la table de la réunion hier. À l'échelle de Quimper-Communauté cette fois.

Les associations présentes ont quitté la réunion de la Commission consultative des services publics locaux.



Le 13 octobre dernier, les associations avaient déjà signifié leur colère en sortant de la CCSPL de la ville de Quimper. Ses membres avaient alors expliqué refuser de « servir de potiches », protestant contre le fait de n'être consultés qu'a posteriori de décisions déjà votées en conseil. Sans pouvoir donc émettre des avis ou des propositions

avant l'élaboration du texte final.

### « Chambre d'enregistrement... »

Même cause même effet hier. Cette fois au sein de la CCSPL de Quimper-Communauté. Les associations ont refusé que la CCSPL ne soit qu'une « chambre d'enregistrement ». Ne sont plus restés à la réunion que les élus et techni-

ciens. Faute de quorum, la réunion devra donc être reprogrammée. L'UFC-Que Choisir, la CLCV, l'Union du quartier d'Ergué-Armel, le Carepa et Cap citoyen et acteurs de Plogonnec ont cette fois protesté en quittant la salle contre la présentation de deux rapports votés le 1<sup>er</sup> juillet. L'un sur l'assainissement, l'autre sur les déchets.

### Avant le point sur l'eau potable

Les associations n'ont donc pas attendu le troisième point à l'ordre du jour : l'établissement du règlement unique pour les huit communes de Quimper-Communauté concernant l'eau potable. Une compétence que la communauté de communes doit intégrer le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et dont le règlement de service va être voté lors de la séance du 9 décembre. La CLCV a d'ailleurs demandé que la prochaine réunion de la CCSPL de Quimper-Co prévue le 28 novembre, soit entièrement consacrée à ce transfert de compétence.

### L'exemple du Grand Lyon

Dès aujourd'hui, se tient une CCSPL sur le haut-débit et le plan transports en commun. Peu de chance pour qu'elle aille à son terme, puisque ces deux projets ont déjà été votés. Nouvelle tension en perspective autour de la démocratie participative. Dans un courrier adressé hier aux élus de la CCSPL de Quimper, Édouard Ryckeboer (UQEA) a mis en avant la politique mise en place par « le Grand Lyon qui réunissait sa CCSPL avant la réunion de l'assemblée délibérante... La solution la plus en rapport avec l'esprit de la démocratie participative ».

Jacky Hamard

## **La facture d'eau divisée par deux**

À partir du 1er janvier 2012, la facture d'eau des Porgeais devrait chuter de 48 %. Pour moitié parce que les emprunts pour travaux datant d'avant 1992 sont enfin remboursés, et pour l'autre moitié grâce aux tarifs du nouveau délégataire choisi en Conseil municipal, mardi 15 novembre. Exit la Lyonnaise des eaux pour la gestion de l'eau, bonjour la Saur, la Société d'aménagement urbain et rural qui fait au Porge sa première apparition dans le Médoc. Le nouveau contrat d'affermage porte sur douze ans.

Rappelons que celui de l'actuel délégataire, la Lyonnaise des eaux, arrivait à échéance en fin d'année et que la mairie a fait appel au cabinet Bert consultants pour l'assister dans l'étude des appels d'offres et la rédaction des cahiers des charges. Les négociations ont duré de la mi-juillet à octobre. C'est d'ailleurs Jean-Raphaël Bert qui a présenté mardi soir le détail des offres des quatre candidats en lice : Lyonnaise des eaux, Véolia, Agur et la Saur. En parallèle, le cabinet Bert a fait étudier la gestion de l'eau en régie municipale, comme il l'avait fait pour la Communauté urbaine de Bordeaux qui a finalement choisi cette solution l'été dernier.

### **Le comité des usagers mobilisé**

Le comité des usagers des services publics a assisté au Conseil municipal de mardi. Silencieux mais actifs, les nombreux militants brandissaient à chaque vote pour les nouveaux délégataires une affiche réclamant la création d'une régie municipale. C'est eux qui ont porté le débat sur le prix de l'eau au Porge et fait parvenir 450 pétitions à la mairie. Ils n'ont pas obtenu le débat public qu'ils réclamaient, pas plus que les documents communicables avant le vote d'hier.

Dénonçant l'opacité des tractations, ils réclament aujourd'hui un référendum décisionnel sur le choix du Conseil municipal. Ils attendent dans trois semaines les documents qui ont permis de chiffrer l'option d'une régie municipale, surpris que la Saur propose une baisse de la facture d'eau supérieure aux 30 % que la régie permettrait. Enfin, ils dénoncent la participation de 500 euros demandée aux riverains de Lauros pour frais de branchement à l'assainissement pour remplacer la subvention du Conseil général. Arguant de l'inégalité de traitement entre anciens et nouveaux raccordés, ils exigent que ces frais soient supportés par l'ensemble de la population.

Au Porge, rien de tel, Jésus Veiga soulignant que la régie municipale était 18 % plus chère que les propositions de la Saur. Celle-ci propose donc la prime fixe semestrielle à 4,95 € HT et le m<sup>3</sup> consommé à 0,57 € HT. À cela viendra s'ajouter la part communale de la facture. L'âge des compteurs d'eau ne dépassera pas 15 ans, un échéancier est prévu pour les remplacer.

### **-11 % pour l'assainissement**

Pour l'assainissement, c'est la Lyonnaise des eaux qui reste délégataire malgré des tarifs plus élevés que ceux proposés par certains concurrents. Le maire justifie ce choix par le souci de privilégier la qualité des services. Malgré tout, les nouveaux tarifs proposés par la Lyonnaise pour l'assainissement sont en baisse de 11 % par rapport à ceux qu'elle pratiquait dans le précédent contrat. L'option régie municipale permettait, elle, une économie de 6 %. Les deux contrats, eau et assainissement, comportent un volet social. Plutôt que de gérer les impayés, la Saur préfère donner 2 000 euros par an au CCAS et la Lyonnaise des eaux 1 % des recettes annuelles, soit 1 000 euros, à charge pour le Comité d'action sociale de répartir ces sommes.

Enfin, pour améliorer le goût de l'eau, une étude avec l'Agence régionale de santé (ARS) va proposer de modifier le traitement de l'eau : chlore gazeux ou eau chlorée, augmentant la prime fixe semestrielle de 0 à 1,05 euro.

## **Contrat d'eau : le même prestataire pour un prix 44 % moindre - Saint-Pol-de-Léon**

Le conseil municipal de mercredi avait, entre autres questions à l'ordre du jour, les votes pour la délégation de service public par affermage, d'eau potable et d'assainissement. En raison d'un travail mené en amont, par la commission ad hoc, aidée de Denis Baron, du cabinet 3Co, les réponses n'ont pas traîné et l'attribution faite, à compter de janvier 2012, en faveur de la Lyonnaise des eaux, mieux disante... avec des tarifs proposés largement diminués par rapport à ceux pratiqués dernièrement.

### **Rappels de l'opposition**

« Le choix s'est porté sur la Lyonnaise des eaux comme futur délégataire. Au vu des propositions, on a du mal à croire qu'il s'agit de la même entreprise que celle qui assure la gestion depuis vingt-deux ans. 44 % de moins pour l'eau, 34 % de moins pour l'assainissement ! Ces chiffres confirment ce que nous nous disions depuis plusieurs années. A savoir : que le fermier pouvait et devait assurer une part plus importante de renouvellement du réseau, sans mettre en péril son existence. Douze kilomètres de réseau remplacés en vingt-deux ans, c'est peu par rapport aux sept kilomètres prévus sur quatre ans. »

Jean-Yves Pendu, qui avait fait de ce problème d'eau et d'assainissement sa marotte, en s'étonnant du contrat signé en 1991 et des avenants successifs, ne manque pas de rappeler ses interventions passées. Comme Bob Simon, autre conseiller d'opposition, il se félicite de la teneur du nouveau contrat, prévu pour neuf ans.

Les nouveaux tarifs du délégataire baissent sur les services d'eau et d'assainissement, avec des prestations largement supérieures intégrées aux futurs contrats, en particulier le remplacement des branchements d'eau potable en plomb, et un plan de renouvellement conséquent de 230 000 € en assainissement.

### **Baisse de 25 % pour l'abonné en 2012**

Pour autant, la facture pour l'utilisateur ne va pas baisser dans les mêmes proportions. Les tarifs communaux sont maintenus en assainissement. En eau potable, des travaux sur quatre ans (environ 800 000 €) de changements de canalisations vétustes sont programmés (3,3 km à Trégondern).

En tenant compte de ces travaux, les tarifs votés ne changeront pas dans les quatre prochaines années, et vont permettre une baisse de plus de 25 % sur la facture des abonnés. Cette baisse se retrouvera sur la facture de décembre 2012, l'acompte en juin se faisant sur des prévisions et non sur relevé de compteur.

MARDI 29 NOVEMBRE 2011

## Communiqué Presse EELV MARSEILLE



Les élus eelv marseille

Communiqué de presse / Marseille le 29/11/2011

### Scandale au FME : le million de trop !

**Trop c'est trop ! Les élus EELV jugent scandaleux le vote d'un budget supplémentaire d'un million d'euros pour le FME.**

Petit rappel : le budget prévisionnel du Forum Mondial de l'Eau d'un montant de **38 millions d'Euros** a été adopté le 5/10/2009 par la Ville de Marseille avec la clé de répartition suivante : 19 millions d'Euros pour le secteur privé, 19 millions d'Euros pour le secteur public (9 millions d'Euros pour l'Etat et 10 millions d'Euros pour les collectivités territoriales **dont 4 millions d'Euros pour la Ville de Marseille**) soit 50/50.

Or Monsieur le Maire nous apprend qu'à la suite d'incertitudes conjoncturelles ce budget est revu à la baisse, il s'élève désormais à 29 millions d'Euros.

Donc l'apport de chacune des parties devrait être de 14,5 millions d'euros pour respecter la règle des 50/50. Au lieu de récupérer une partie des sommes versées, la Ville de Marseille nous propose de rajouter 1 million d'euros élevant ainsi sa contribution totale à **5 millions d'Euros**.

Le secteur privé ne peut pas tenir ses engagements. Le déficit actuel est 4,373 millions.  
Qui va le prendre en charge ?

Le secteur privé a des obligations : ses actionnaires.  
La Ville de Marseille a des vaches à lait : ses habitants.

Ceci est proprement scandaleux. D'abord ce vote de 1 million supplémentaire intervient alors que l'on nous rebat les oreilles avec les plans d'austérité. Comment expliquer aux Marseillais que leur Ville déjà surendettée fait ce cadeau supplémentaire aux grandes majors de l'eau ? Comment justifier d'une telle dépense pour organiser une manifestation de 6 jours !

**Encore une fois la preuve est faite que l'austérité n'est pas de mise pour tout le monde !**

Michèle Poncet-Ramade  
Conseillère Municipale  
Présidente du Groupe EELV  
mponcet@numericable.fr

LE FIGARO LUNDI 21 NOVEMBRE 2011

## Suez cherche à se renforcer sur le marché de l'eau

Le groupe de services aux collectivités propose des contrats plus transparents aux élus, alors que plusieurs villes envisagent de retirer la gestion de l'eau aux opérateurs privés pour passer en régie publique.

«Changer de modèle» est devenu un leitmotiv chez la Lyonnaise des eaux, filiale du numéro deux mondial des services aux collectivités locales, Suez Environnement.

«Nos propositions répondent au constat partagé qu'il faut réinventer la gouvernance de l'eau, prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux et répondre à la forte demande d'information des citoyens», explique Philippe Maillard, le nouveau patron de la Lyonnaise des eaux, qui présente ce mardi, au Congrès des maires de France, son «contrat pour la sécurité de l'eau».

Après le virage opéré par Paris en 2010, plusieurs villes envisagent de retirer la gestion de l'eau aux opérateurs privés pour passer en régie publique. Bordeaux basculera bientôt. Évry, Lyon et Lille se posent la question. Entre les problématiques d'accès aux ressources -largement soulignées par la sécheresse du printemps dernier-, les interrogations sur le prix de l'eau et la nécessité d'investir, le sujet est plus que sensible.

La Lyonnaise, qui gère 2400 contrats d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées, veut donc convaincre les élus qu'un opérateur privé, le groupe Suez en l'occurrence, peut répondre à leurs attentes.

Après deux ans de dialogue sur ce sujet dans le cadre de son forum «Idées neuves sur l'eau», la Lyonnaise propose aux élus de «renforcer leurs moyens de contrôle, d'accéder de façon plus transparente aux informations sur les prix et les investissements et de valoriser leur bilan eau vis-à-vis des habitants de leurs communes».

## **Nouvelle gouvernance**

Concrètement, cela passe par une gouvernance élargie, ouverte aux consommateurs et par la remontée d'informations plus précises. Les commerciaux de la Lyonnaise des eaux, qui feront le tour de leurs clients (10% environ renouvellent actuellement leurs contrats) dans les prochaines semaines, espèrent aussi les convaincre de modifier la rémunération.

«Elle pourra être axée sur la qualité des services apportés, les performances environnementales (CO2 émis, impact des rejets des stations d'épuration sur l'environnement, réduction des fuites dans les réseaux, etc.)», explique Philippe Maillard.

Suez Environnement prévoit aussi un «observatoire des polluants émergents» à partir des études que ses 500 chercheurs internes réalisent ou collectent en France et dans le monde.

Mais la filiale de GDF Suez ne s'arrêtera pas là. À défaut d'être leader (Veolia détient 39% du marché dans l'Hexagone, Suez 20%, la Saur 11% et les régies publiques 30%) Suez Environnement veut être un pionnier. Un nouveau forum dirigé par Martin Hirsch, ex-haut-commissaire aux Solidarités actives, s'ouvrira début 2012.

Objectif, proposer un nouveau mode de facturation, alors que la pratique de l'abonnement est accusée de pénaliser les petits consommateurs et que le prix au mètre cube est peu adapté à la diminution de l'eau consommée et aux besoins écologiques grandissants.

## **LA DÉPÊCHE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011**

### **Ils se mobilisent contre la gestion privée de l'eau**

Avant le conseil municipal de lundi qui doit attribuer la gestion de l'eau à Veolia et celle de l'assainissement à la Saur, le comité de défense des services publics de Montauban a fait monter la pression hier devant la station d'épuration.

Confier la gestion de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement à une entreprise privée ? ça ne coule pas forcément de source, loin de là... Voilà en quelque sorte le message que les partisans du maintien d'une eau gérée en service public à Montauban ont voulu faire

passer, hier devant la station d'épuration Verdié, quatre jours avant que le conseil municipal ne vote l'attribution pour 9 ans de la distribution de l'eau à Veolia et celle de l'assainissement à la Saur. Philippe Sage, président du comité de défense des services publics de Montauban ne se fait guère d'illusion sur l'issue du vote. Néanmoins, il souhaite une forte mobilisation lundi soir, autour de ce conseil municipal : « Il s'agit de marquer notre désapprobation. Un conseil municipal est public, on a parfaitement le droit d'y assister. Même si, à Montauban, c'est toujours un peu compliqué. »

En attendant, les opposants ont dénoncé hier les manœuvres des grands groupes privés lorsqu'ils mettent la main sur des services publics : « A Montauban, on a déjà connu ça avec Veolia qui a pris la gestion des ordures ménagères. Ils ont baissé le prix de 3 % mais ont divisé par deux le service. » Et Philippe Sage, sur le ton de la plaisanterie, de questionner : « Que vont-ils faire avec l'eau ? La couper de temps en temps ? » Plus sérieusement, Marie-Claude Bouyssi, conseillère municipale de l'opposition souligne un manque de transparence : « Veolia promet une baisse de prix de 5 % sur l'eau la première année, mais pourra l'augmenter ensuite de 2, 5 % par an. C'est le flou total en ce qui concerne aussi les services annexes. »

### **Un recours ?**

Selon les pro-publics, il n'y a aucune raison de confier au privé l'eau et l'assainissement : « La station d'épuration a dix ans et l'usine de Planque est très performante pour l'eau. Pourquoi donner au privé des outils qui marchent déjà très bien ? » s'interroge Philippe Sage. Enfin, le président du comité de défense annonce que le dossier est aujourd'hui dans les mains d'un avocat et qu'un recours devant le tribunal administratif est à l'étude. En janvier 2009, la justice avait annulé le premier marché de l'eau passé entre la mairie et Veolia.

### **Le chiffre : 5 %**

Prix De l'eau. Marie-Claude Bouyssi craint que la baisse annoncée par Veolia la première année ne durera pas longtemps.

« Pour reprendre des propos de Danielle Mitterrand, je souhaite dire que l'eau est un bien commun. Et la régie publique va dans le sens de l'intérêt général. »

Philippe Sage, président du comité de défense des services publics de Montauban et de son agglomération.

## **Décès de Danielle Mitterrand : les militants de l'eau en deuil**

Le décès de Danielle Mitterrand a été ressenti avec beaucoup de tristesse, hier, à Quimper, où elle était venue en septembre 2010 militer «haut et fort» pour une remunicipalisation de l'eau. «La mort de certains pèse plus lourd qu'une montagne», ont témoigné hier Pierre-Yves le Berre et les membres du collectif Eau, qui avait reçu Danielle Mitterrand le 8 septembre 2010 dans la capitale de la Cornouaille.

### **Une énergie incroyable**

C'est peu dire que la veuve de l'ancien président avait galvanisé ce groupe de militants associatifs. Ceux qui s'attendaient à quelques phrases un peu vaporeuses distillées par une vieille dame profitant de son nom de famille en étaient restés babas. Dynamique, abordable, libre penseuse, elle avait médiatisé leur combat pour un retour à une gestion publique de l'eau sur Quimper. Elle fustigeait «un système qui permet à des groupes comme Veolia d'exister» et semblait mue par une énergie incroyable. Elle expliquait faire des déplacements «chaque semaine. Tant que je pourrai continuer à ce rythme, je le ferai». Gabriel Amard, président de la communauté d'agglomération «Les lacs de l'Essonne» et de Jean-Luc Touly, poil à gratter de Veolia, l'accompagnaient mais tous deux s'effaçaient devant elle. Car elle ne se perdait pas en arguties et trouvait des mots simples pour défendre ses convictions. À propos de la privatisation de l'eau, elle avait choisi une parabole: «Dans le verre plein à ras bord du privé, il y a un tiers pour les actionnaires; l'autre tiers c'est les frais de bâtiments et le salaire des cadres. Le dernier tiers est pour l'eau. Le verre public est consacré à la gestion de l'eau, donc ce n'est pas la peine de faire une étude comparative». Elle était allée dire à Bernard Poignant, pourtant compagnon de route de son époux, «qu'il était inconcevable que la population soit évincée du débat». Leur rencontre avait tourné court. Yves Le Berre saluait hier cette femme courage: «Danielle Mitterrand est morte avant d'avoir atteint ses objectifs, mais elle a su entraîner avec elle des milliers de citoyens dans le monde pour la conquête de leur liberté».

### **«Douceur et détermination»**

«Son combat pour l'eau, bien commun de l'humanité, est exemplaire. Elle n'a jamais plié ni consenti au compromis avec les puissants. Nous avons été conquis par sa douceur, mais aussi et surtout par sa détermination. Danielle Mitterrand continuera à vivre dans nos cœurs».

**Signez la pétition en ligne pour un retour en régie publique de l'eau sur le territoire de la communauté d'agglomérations Arles Camargue Crau Montagnette**  
**<http://www.petitions24.net/eaupubliqueaccm>**

---

**Retrouvez nos revues de presse précédentes sur :**  
**<http://local.attac.org/13/arles/groupeeau.html>**

---